



## Sav, échange et remboursement

-----  
Par manny

Bonjour,

J'ai acheter une montre connectée de la marque Fossil il y a moins de deux ans et donc encore sous garantie. Fossil me contacte en me disant que la répartition n'est pas possible et me propose donc un échange contre d'autres articles de leurs marques (montre mécanique, bijoux, sac...).

Cela aurait pu être intéressant sauf que dans la liste des produits proposés, il n'y a pas de montre connectée. Ils me disent que Fossil a récemment abandonné les montres connectées et donc ne peuvent pas m'en proposer. Je leur demande donc un remboursement, mais ils me répondent que ce n'est pas possible à plus de 60 jours de l'achat.

Sont-ils dans leurs droits de ne pas me proposer d'article équivalent ni de remboursement ?

Merci d'avance pour vos réponses.